



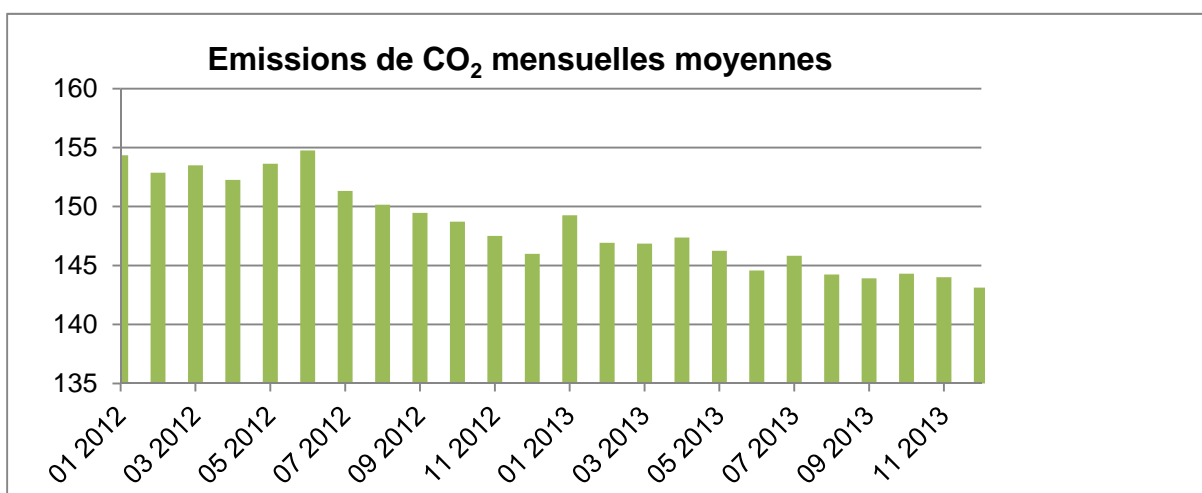
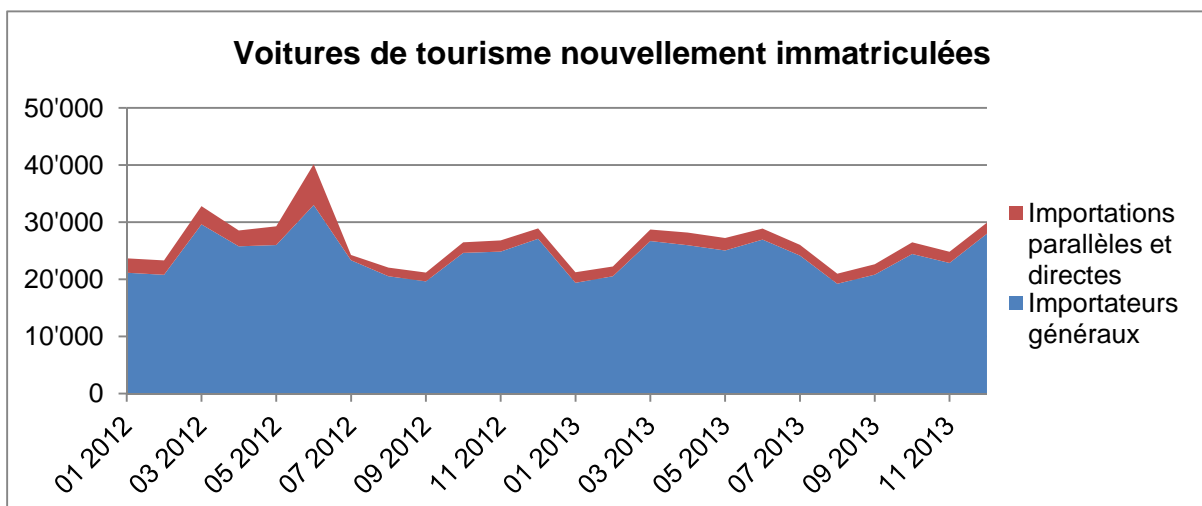
Fiche d'information

Mise en œuvre des prescriptions sur les émissions de CO₂ des voitures de tourisme en 2013

Voitures de tourisme nouvellement immatriculées et émissions de CO₂

En 2013, près de 309 900 voitures de tourisme ont été immatriculées pour la première fois en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. Sur ce total, 92,4% ont été importées par des importateurs généraux et 7,6% provenaient d'importations parallèles et directes.

Les graphiques suivants illustrent la répartition mensuelle des immatriculations et l'évolution des émissions de CO₂ spécifiques.

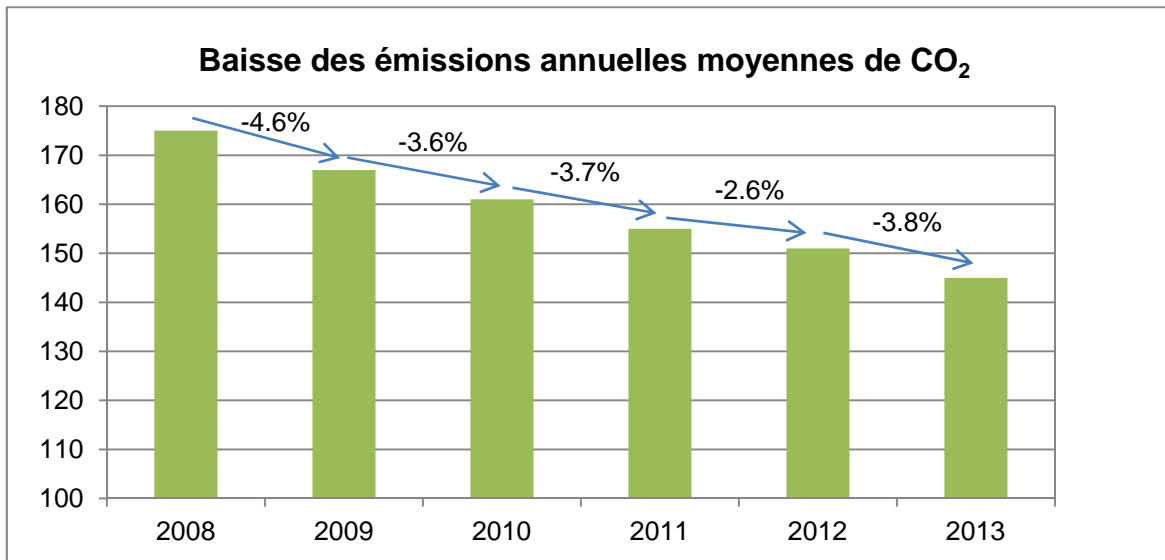


Source: OFROU

Sur une période de deux ans, une nette tendance à la baisse des émissions de CO₂ spécifiques se dessine.



Les émissions de CO₂ sont ainsi passées de 175 g/km en 2008 à 145 g/km en 2013, soit une baisse totale de près de 17%.



Source: OFROU

En 2013, seuls les 75% du parc de véhicules neufs présentant les émissions de CO₂ les plus faibles avaient l'obligation de satisfaire aux prescriptions sur les émissions, et donc pouvaient faire l'objet de sanctions. Cette part augmentera progressivement pour atteindre 100% en 2015. Le tableau suivant montre les émissions moyennes de CO₂ des différentes parts du parc de véhicules présentant les émissions de CO₂ les plus faibles en 2013 et ainsi la réalisation de l'objectif intermédiaire.

Part du parc de véhicules	Emissions moyennes (g CO ₂ /km)
75%	129
80%	131
100%	145

Source: OFROU

Importateurs de voitures de tourisme

Tous les importateurs souhaitant procéder au décompte global de l'ensemble des voitures de tourisme nouvellement immatriculées doivent être enregistrés auprès de l'OFEN en tant que grand importateur. En 2013, 115 grands importateurs étaient annoncés auprès de l'OFEN. Les importateurs se répartissent dans les catégories suivantes:

- 98 importateurs individuels, 17 groupements
- 23 importateurs généraux, 92 importateurs parallèles

Les 10 plus grands importateurs totalisaient près de 79% des immatriculations de véhicules en 2013. Sur 115 grands importateurs enregistrés, 97 n'ont du s'acquitter d'aucune sanction pour les véhicules



immatriculés en 2013.

Au total, les objectifs pour petits constructeurs et pour constructeurs de niche ont été pris en compte pour environ 16 000 véhicules. En lieu et place d'un objectif dépendant du poids, le calcul se fonde sur une valeur cible fixe selon la liste des objectifs spécifiques de l'OFEN.

Les supercrédits (surpondération des véhicules très efficaces) ont concerné 1800 véhicules dont les émissions de CO₂ sont inférieures à 50 g/km.

Montants des sanctions et dépenses d'application

Au cours de l'année de référence 2013, environ 309 900 véhicules immatriculés avaient l'obligation de satisfaire aux prescriptions sur les émissions de CO₂ et ont fait l'objet d'un contrôle en ce sens.

Les tableaux suivants donnent un aperçu chiffré des sanctions prélevées et des dépenses liées à la mise en œuvre.

	Grands importa- teurs	Petits importa- teurs	Total
Voitures de tourisme contrôlées	307 700	2200	309 900
Recettes	CHF 2 738 000	CHF 2 351 000	CHF 5 089 000
Coûts	CHF 1 157 000	CHF 688 000	CHF 1 845 000
Recettes nettes	CHF 1 581 000	CHF 1 663 000	CHF 3 244 000

Les recettes nettes d'un montant total de près de CHF 3 244 000.– sont réparties entre la Suisse et le Liechtenstein, dont la part est de CHF 50 000.–. Le montant de CHF 3 220 000.– attribué à la Suisse (CHF 3 195 000.– de recettes nettes additionnés de CHF 25 000 d'intérêts) est versé au fonds d'infrastructure. La répartition des coûts et des recettes entre la Suisse et le Liechtenstein pour 2013 est détaillée ci-dessous.

	FL	CH	Total
Voitures de tourisme contrôlées*	1900	308 000	309 900
Recettes	CHF 78 000	CHF 5 012 000	CHF 5 089 000
Coûts	CHF 28 000	CHF 1 817 000	CHF 1 845 000
Recettes nettes	CHF 50 000	CHF 3 195 000	CHF 3 244 000

* Les résultats 2012 ont été révisés en raison d'adaptations méthodologiques. Les nouveaux chiffres indiquent 2100 véhicules immatriculés et CHF 381 000.– de coûts de mise en œuvre en 2012. Le nombre total de voitures de tourisme nouvellement immatriculées atteint ainsi 150 000 et la part des recettes nettes versées au Liechtenstein CHF 72 000.– (voir communiqué de presse et fiche d'information du 27 juin 2013).